

NOTE d'INFORMATION à DESTINATION des SERVICES de la SECURITE PUBLIQUE

Le dispositif SINTES (Système d'identification national des toxiques et des substances) est un système de veille sanitaire qui s'inscrit dans une perspective de santé publique et cherche à détecter la présence de substances inhabituelles et particulièrement nocives dans des produits illicites. Il est piloté par l'OFDT (Observatoire français des drogues et des toxicomanies) et a été validé par la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre la drogue et les conduites addictives) sous l'égide du Premier Ministre. Les chefs de projets départementaux MILDECA ainsi que les procureurs ont été informés du fonctionnement du dispositif sur leur zone de compétence.

Si dans le cadre de vos fonctions vous interceptiez ce courrier, merci de respecter son acheminement vers le laboratoire. Il s'agit d'éviter la dégradation de l'échantillon ou de différer le relais de signaux sanitaires potentiellement importants.

Vous pouvez retrouver les textes encadrant SINTES et présentant son fonctionnement sur le lien suivant : <https://www.ofdt.fr/enquetes-et-dispositifs/sintes/>

Pour tout renseignement, vous pouvez aussi prendre contact avec Sabrina Cherki, coordinatrice nationale du dispositif SINTES à l'OFDT (01 41 62 77 37).